



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 FEVRIER 2025

Présents : 19 adhérents

MICHEL TREMORI, Adjoint au Maire de Buis les Baronnie, Délégué aux Affaires Culturelles

Pouvoirs : 21

En ouverture de l'Assemblée Générale, le Président Jean-François HORDE donne lecture d'une déclaration :

« Nous sommes réunis ce 22 février 2025, à quelques jours du 3^{ème} anniversaire d'une guerre terrible à nos portes. Ayons une pensée pour ceux qui souffrent et dénonçons par la musique et la culture l'esprit pervers qui anime toutes ces personnes destructrices et irrespectueuses du bien commun ».

Il cède ensuite la parole à Michel TREMORI, Adjoint au Maire, qui après s'être associé à la déclaration en préambule de l'Assemblée, remercie l'Association des Sérénades en Baronnie de proposer des spectacles tout au long de l'année, une présence régulière sur le territoire appréciée, comme l'est la grande qualité des événements programmés. Il est particulièrement gratifiant de voir une salle comble et des spectateurs refusés, ainsi que des auditeurs ravis. Merci au nom de la vie culturelle dans la commune de Buis les Baronnie !

I. RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Le Président tient à remercier particulièrement l'équipe des Sérénades (une douzaine d'actifs) d'avoir été très présents au cours de l'année écoulée, et ce malgré les soucis de santé des uns et des autres. Il émet le souhait qu'une ou deux autres personnes puissent enrichir cette équipe et détaille les tâches incombant à la préparation de chaque concert. Être bénévole aux Sérénades, c'est une dynamique, une politique, un engagement et une régularité. Les soutiens ponctuels proposés sont un plus et sont appréciés. Mais les tâches sont nombreuses et certaines particulièrement lourdes (notamment, le volet « communication » dont s'occupe Pierre Houyez). Quelques bras supplémentaires réguliers et investis seraient les bienvenus !

Au niveau du bilan des activités, il se répartit en :

- 2 récitals de piano, 3 duos, 4 trios, 1 orchestre, 1 ensemble de 5 musiciens, 1 quatuor, et 1 récital avec danseurs.

Sans revenir sur chacun des concerts (détaillés ci-dessous), le Président souligne la belle réactivité commune qui a pu permettre l'organisation en trois jours du concert solidaire au profit de la jeune pianiste ukrainienne Diana Stohnushenko - sur la recommandation de son professeur Elena Rozanova et avec la participation gracieuse de Bruno Vincent. Accord immédiat du Maire, arrêté signé, mobilisation des services techniques, public au rendez-vous et généreux... une belle dynamique au service d'un événement de ce type !

Question des participants : son voyage a-t-il été payé ?

Le Président précise d'une part que la recette « au chapeau », inhabituelle pour l'Association, est légale et était la seule façon de la rémunérer, cette jeune artiste n'ayant pas de raison sociale. Il indique également que tous les transports des musiciens sont pris en charge par les Sérénades, et notamment celui-ci.

Bien d'autres beaux moments partagés autour de tous ces concerts, dont certains délocalisés – à Saint Auban, à Montbrun – ou, pour la première fois, à l'Hôpital de Buis.

Quant au concert pour les collégiens, le Président précise qu'il a été précédé de quatre séances pédagogiques préparatoires où Olek Movchan a présenté son instrument aux classes concernées.

Ce sont donc treize concerts, dont onze payants qui ont été programmés :

Date	Lieux	Concerts
Samedi 13 janvier 2024	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	Trio Arcadis David Violi – <i>piano</i> , Amandine Ley – <i>violon</i> , Nicolas Saint-Yves – <i>violoncelle</i>
Dimanche 11 février	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	Dans les salons Pleyel, Paris, 1830-1840 Ensemble Double Face Instruments historiques et voix
Dimanche 17 mars	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	Orchestre national Avignon-Provence Zoé Zeniodi - Direction
Lundi 25 mars	Salle des fêtes Réservé collégiens	Concert Collège Oleksandr Movchan – accordéon Catherine Morrison - violoncelle
Dimanche 21 avril	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	Schubertiade Émilie Ménard – <i>soprano</i> , Alain Roudier – <i>piano</i> , Nicolas Roudier - <i>cor</i>
	Festival d'été	
Samedi 8 Juin	Saint Auban sur l'Ouvèze	Récital clarinette & piano Jonathan Gleyse - clarinette Julia Fayolle – piano
Dimanche 16 juin	Théâtre de verdure La Palun Buis les Baronnies	« Pas de Guerre » Sergeï Prokofiev Pierre Desangles – piano & Ballet

Dimanche 23 Juin	Montbrun les Bains	Toccare ! Récital Noémi Foucard, piano
Dimanche 30 Juin	La Guinguette Beauvoisin	Trio Alyscamps piano, violon & violoncelle Catherine Forthomme – piano Nicolas Van Kuijk – violon, Natalie Forthomme - violoncelle
Lundi 15 juillet	Théâtre de verdure La Palun Buis les Baronnies	« Bêtes de Scène » Ensemble Virévolte Aurore Bucher - Soprano
Dimanche 1 ^{er} septembre	Place des Arcades Scène ouverte à tous	Pian'O Arcades du Buis , accès gratuit Concert de clôture 17h : Piano Violon Estelle Sisommay & Yardani Torres Maiani
	Automne	
Dimanche 27 Octobre	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	Trio Karénine Paloma Kouider - piano, Charlotte Juillard – violon Louis Rodde - violoncelle
9, 10 et 11 Novembre	Salle des Fêtes La Palun Buis les Baronnies	Ensemble CNSMD de Lyon

II. BILAN FINANCIER

Les produits des concerts sont en diminution : 11 concerts payants par rapport à 12 l'an dernier, ce qui représente – 3 500 €.

Malgré une légère baisse de subventions (- 100 €), cette baisse des produits est compensée, en partie, par certains postes en progression, tels que :

- le mécénat (2 340 € contre 1 750 €)
- les adhésions (2 430 € contre 1 995 €)
- les dons (5 080 € contre 4 503 €)

Les frais généraux sont également en baisse par rapport à l'an dernier (- 826 €)

Le résultat de cet exercice est excédentaire de 1 630 €.

Au 01/01/2024, le compte Report à Nouveau était créditeur de 22 901,69 €

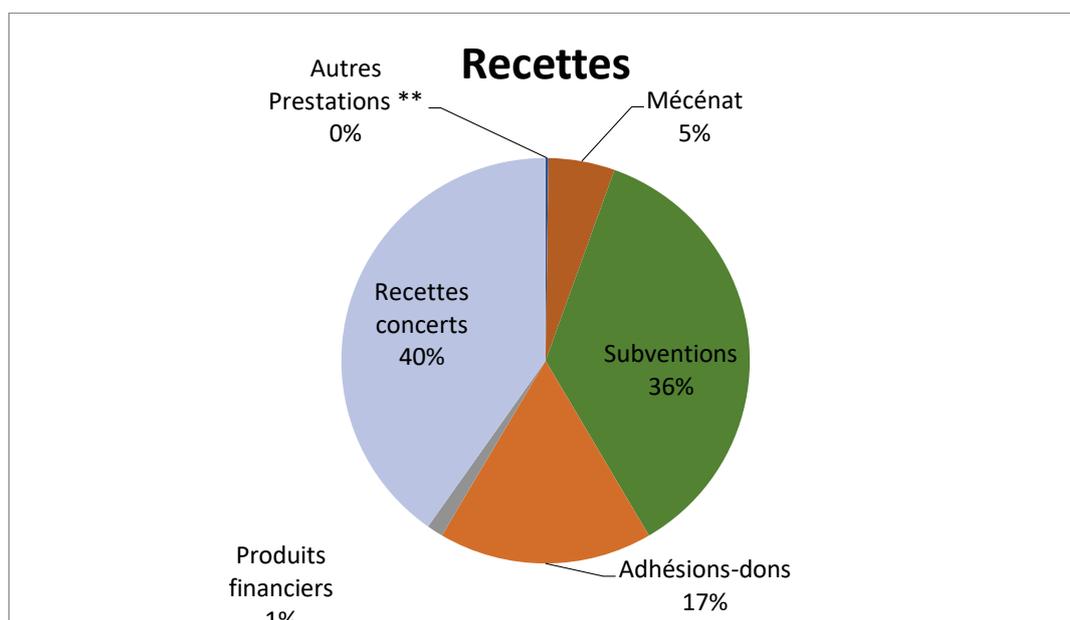
Il est proposé à l'Assemblée d'affecter le résultat de cet exercice au compte Report à Nouveau.

Après affectation du résultat excédentaire de cette année, le compte Report à Nouveau sera créditeur de : 24 531,23 €.

Vote : Contre = 0 – Abstention = 0 - Adopté à l'unanimité.

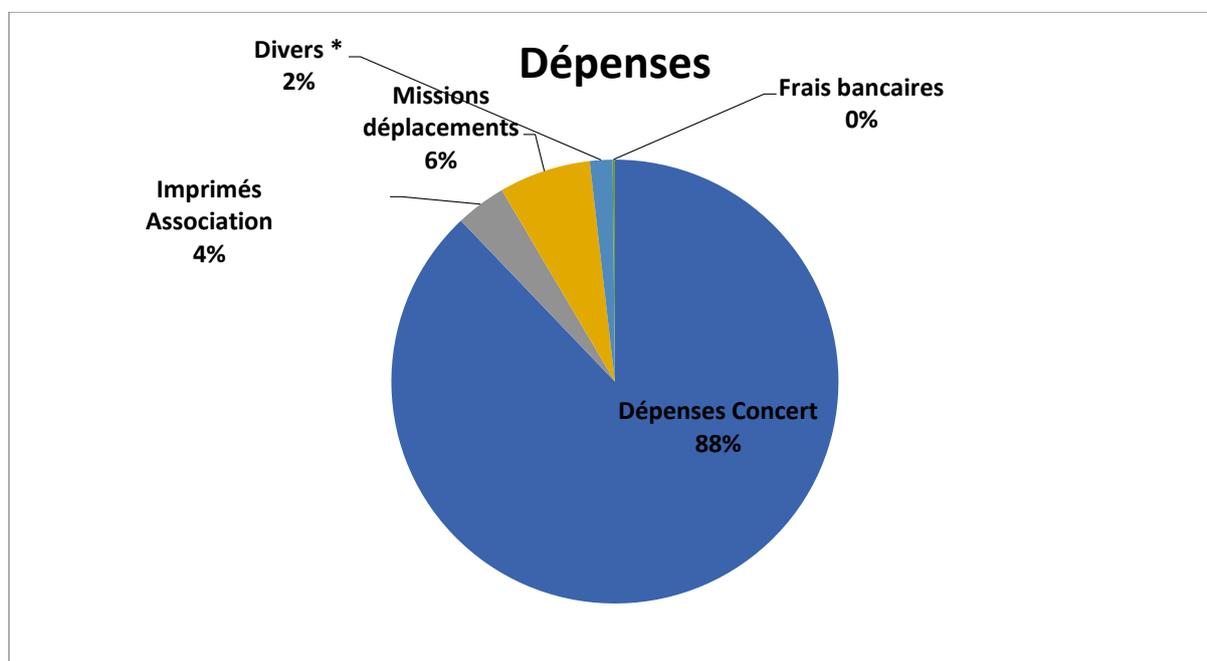
Dialogue avec les participants pour commenter la répartition des recettes et des dépenses de l'Association (voir schémas ci-dessous) :

Pour les recettes : les billetteries de concert représentent 40 %, les subventions 36 % - on ne pourrait pas s'en sortir sans – MAIS avec les adhésions et dons (17 %) le mécénat (5 %) et les produits financiers (2 %), les Sérénades peuvent afficher un total de **64 % d'autonomie**. C'est un effort d'auto-financement considéré comme positif. L'Association sera vigilante à faire progresser le mécénat et les dons pour en assurer la pérennité. Tous les institutionnels savent que ce type d'activité n'est jamais autonome.



Quant aux dépenses, il est à remarquer que 88 % sont strictement affectés aux concerts, avec peu de frais annexes (imprimerie, missions et déplacements, maintien du site, fournisseur d'accès, assurances).

SÉRÉNADES EN BARONNIES



Question des participants : Pas de frais d'hébergement ?

Les frais d'hébergement sont des dons, valorisés, ainsi que l'utilisation du local des Arcades comme avantages en nature.

Un merci particulier à la Commune de Buis pour la mise à disposition des salles

RAPPORT FINANCIER 2024

	2024	Ecart 2024/2023
PRODUITS		
Recettes diverses * (publicité)	2 340	590
Recettes spectacle	17 775	-5 020
Subventions	16 000	-100
Cotisation et don	7 510	1 012
Divers	570	-69
TOTAL	44 195	-3 587
CHARGES		
Location piano	4 850	50
Location église	42	-817
Cachet concert	28 474	1 043
Sacem	1 285	609
Assurances	273	14
Imprimerie Graphisme	2 259	-1 277
Honoraire	0	-150
Partenariat		0
Transport et mission	4 756	53
Divers	627	-351
TOTAL	42 566	-826
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 630	-2 761

Vote : Contre = 0 – Abstention = 0 – Adopté à l’unanimité

APPEL A COTISATIONS

Le montant de la cotisation a été fixé à 15 € pour trois ans lors de l’AG 2022.

CONSEIL D’ADMINISTRATION

Il n’y a pas d’élection du C.A. en 2025, sauf démission. Aucun des membres du C.A. n’ayant manifesté sa volonté de se retirer, les personnes nommées ci-dessous sont renouvelées dans leurs fonctions.

Le Bureau du C.A. est constitué de :

Président : Jean-François HORDE

Vice-Présidente : Nicole THAMIE
Secrétaire : Eliane HUSER
Secrétaire Adjointe : Eliane CORREARD
Trésorier : Pierre HOUYEZ
Trésorier Adjoint : Serge EYMARD

III. CALENDRIER 2025 ET PROJETS A VENIR

Le Président commente le programme prévu pour 2025, **joint en annexe**.

Il attire l'attention des présents sur le concert « Coup de Cœur » des Sérénades au mois d'avril 2025 (La Chapelle Rhénane) – Concert exceptionnellement à 20 €.

Pour Pian'O Arcades, le pianiste pressenti, Jean-Michel KIM, est un élève d'Elena Rozanova.

En ce qui concerne le concert pour les collégiens, il se dessine avec Marielle Nordmann.



L'Association est déjà sollicitée pour des concerts en 2026... en dépit des promesses du Président de « baisser la voile » en 2026 ! Il est temps aussi de penser à la relève (soc) !

De beaux événements se préparent : Natacha Kudritskaya Romain Leleu, le Quatuor Dutilleux, Un trio danse tango et classique et piano...

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les participants à prolonger la réunion par un moment convivial.

La Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eliane Huser'.

Eliane HUSER